



Rapport moral & financier 2020 de la Fondation Recherche Alzheimer

Décembre 2021

2020 : une année de défis

SOMMAIRE

1. La recherche soutenue par la Fondation Recherche Alzheimer	4
A. Soutien aux jeunes chercheurs	5
A.1 Les contrats doctorants soutenus.....	5
A.2 Les contrats post-doctorants soutenus : une ouverture à l'international	7
B. Accompagnement et soutien de projets d'envergure	8
B.1 Le projet PHOENIX	8
B.2 Le projet d'études CERMAD.....	9
B.3 Projets de soutiens de cohorte et d'imagerie médicale	9
B.4 Projets d'équipes de recherche	10
B.5 Dotations en matériel.....	14
C. Distinguer les travaux les plus méritants et créer des synergies européennes : les grands Prix Européens de la Recherche	15
2. Les événements marquants de 2020, une année pas comme les autres	18
A. Les événements organisés par la Fondation	19
A.1 Le Gala.....	19
A.2 Sortie officielle du nouvel enregistrement de la chanson <i>Vole</i>	20
A.3 Les <i>Entretiens Alzheimer</i>	21
B. Focus sur les nombreuses initiatives menées au profit de la Fondation	23
B.1 Trophée <i>Les Fenêtres du Golf</i>	23
B.2 Tournoi de pétanque <i>Ne perdez pas la boule</i>	23
B.3 La Quinzaine de la toque	24
B.4 Une orchidée pour la mémoire : du 8 au 26 septembre	24
B.5 Match de foot du FC Nantes	26
B.6 Droits d'auteurs du livre <i>A chacun son swing</i>	26
C. Les événements portés par le réseau bénévoles	26
C.1 Course des Héros.....	27
C.2 Test d'une quête.....	27

C.3 Un nouveau partenaire : Solikend	28
3. Le développement des ressources	29
A. Marketing et communication.....	30
A.1 Bilan des opérations de marketing direct 2020	30
A.2 Communication	31
B. Legs, dons et assurances-vie	31
B.1 Le legs.....	32
B.2 L'assurance-vie	32
C. Développement des partenariats	33
C.1 Une brochure partenaires	33
C.2 Des événements grands donateurs.....	33
C.3 De nouveaux partenaires	34
4. La crise sanitaire et le lancement de SOS EHPAD	35
A. Les fonds collectés	37
B. La collecte événementielle	37
C. Les nouvelles entreprises partenaires	38
D. Les partenaires communication	38
5. Une organisation au service de la recherche.....	40
6. Le rapport financier	45
A. Informations relatives au compte de résultat	46
A.1 Compte de résultat par origine et destination.....	46
A.2 Produits du compte de résultat par origine et destination	47
A.3 Charges du compte de résultat par origine et destination.....	51
A.4 Contributions volontaires en nature du compte de résultat par origine et destination	53
A.5 Autres informations sur la nature, le montant et le traitement de certains produits et charges	54
B. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)	56
7. Remerciements à nos partenaires.....	59

1. La recherche soutenue par la Fondation Recherche Alzheimer

La Fondation Recherche Alzheimer soutient de nombreux projets de recherche à Paris auprès des équipes d'excellence mais également dans les centres experts situés en région.

Depuis trois ans, une importante diversification s'est opérée pour soutenir les chercheurs et leurs équipes sur tout le territoire national.

A. Soutien aux jeunes chercheurs

Soutenir les jeunes chercheurs, c'est préparer l'avenir de la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

Aujourd'hui, la Fondation Recherche Alzheimer soutient 6 doctorants et 2 post doctorants.

Pendant des années, la Fondation Recherche Alzheimer a soutenu principalement des contrats doctorants. Depuis deux ans, elle réoriente son action vers les post-doctorants qui sont définitivement engagés sur la maladie d'Alzheimer.

Ces post-doctorants en recherche fondamentale ou en recherche clinique constituent l'avenir de la recherche française. Même si certains se forment aux USA, l'objectif consiste à les aider à revenir en France par des allocations spécifiques, afin de ne pas perdre des expertises nécessaires pour l'avenir.

A.1 Les contrats doctorants soutenus



2017

- **Benjamin LE GAC** : *Etude des mécanismes cellulaires et moléculaires de désactivation fonctionnelle et de leurs altérations dans la maladie d'Alzheimer* (Neuroscience Paris Seine)
- **Ines GUERREIRO** : *Cholinergic and multiple circuits mechanisms for hippocampal theta-rhythm induction and its functional implications* (Laboratoire de neuroscience cognitive de l'ENS)

M. Le Gac et Mlle Guerreiro ont avec succès soutenu leur thèse en 2021 !

2018

- **Manon BOYER** : *Stimulation magnétique transcrânienne de basse intensité : étude de ses effets sur le réseau ponto-cérébelleux lors du développement chez l'adulte et pendant le vieillissement* (UMR8256 Adaptation biologique et vieillissement (B2A))
- **Clara BARDIN** : *Control of rapid field reorganisation in auditory cortex* (Institut de Biologie de l'Ecole Normale Supérieure (IBENS))

2019

- **Anh Le NGOC** : *Role of activity dependent neuronal survival in prionoid induced progressive neuronal network collapse* (Institut de Biologie Paris-Seine)
- **Marion DURTESTE** : *A neuroimaging study of the impact of visuo-cognitive ageing on spatial navigation* (Institut de la Vision)

2020*

- **Raina ZNAIDI** : *L'activation des retrotransposons LINE-1 : un acteur clef liant le vieillissement et la neurodégénérescence ?*

Laboratoire d'Alain Prochiantz, Collège de France

Le but de ce projet est d'explorer l'hypothèse selon laquelle un mécanisme impliqué dans le vieillissement cellulaire pourrait également jouer un rôle dans le développement des maladies neurodégénératives et en particulier de la maladie d'Alzheimer et de la maladie de Parkinson.

*convention avec l'Ecole Doctorale ED3C, Sorbonne Université

A.2 Les contrats post-doctorants soutenus : une ouverture à l'international

1 contrat doctorant : 2 ans de financement, de 50 K€/ an (France) à 100 K€/an (étranger, USA).



Epidémiologiste au Population Health Center de Bordeaux (INSERM U1219), **Maud Wagner** a maintenant rejoint la prestigieuse **Rush University à Chicago (Etats-Unis)**.

Son thème de travail porte sur **Neurobiologie et déterminants de la résilience cognitive**. Elle travaille sur des cohortes de sujets, suivis pendant plusieurs décennies, afin d'identifier les acteurs qui protègent du déclin cognitif lié à l'âge, certains sujets âgés comparés à leurs pairs.

Laetitia Jeancolas va travailler à **l'Université Concordia (Montréal)** sous la direction du Dr. Habib Benali (centre PERFORM).

L'étude va porter sur des personnes à risque de maladie d'Alzheimer, et analysera des séquences d'imagerie cérébrale pour étudier les changements structuraux (anatomiques), fonctionnels (l'activation des régions cérébrales et leur interconnexions) et neurovasculaires (irrigation du cerveau). **Le but étant de mieux comprendre le mécanisme pathologique responsable de l'apparition de cette maladie, pour à terme mieux cibler les traitements et pouvoir les commencer le plus tôt possible.**



B. Accompagnement et soutien de projets d'envergure

A côté des jeunes chercheurs, la Fondation soutient des équipes pluridisciplinaires de plus grande envergure afin de réaliser des travaux plus poussés : analyses de données, travaux d'imagerie médicale mis en corrélation avec des bases de données patients, recherche de nouveaux biomarqueurs pour détecter le plus précocement possible la maladie d'Alzheimer.

B.1 Le projet PHOENIX

Développer la médecine de précision auprès des patients atteint de la maladie d'Alzheimer

Projet porté par le **Pr Bruno Dubois & son équipe (IM2A / Pitié-Salpêtrière)**.

Dotation de **511 000€ sur la période 2018-2024**.

Objectifs :

- Continuer à définir et identifier les biomarqueurs propres à la maladie d'Alzheimer ;
- Identifier les risques de survenue des premiers troubles cognitifs, et de la progression vers la démence ;
- Etudier les résultats de l'imagerie médicale afin de les mettre en relation avec les différents stades de développement de la maladie d'Alzheimer ;
- Etablir des profils types pour mieux approcher les risques d'un futur déclin cognitif chez les personnes âgées avec plainte mnésique subjective ;
- Optimiser la prévention du risque de déclin cognitif chez les sujets âgés ayant le risque de développer la maladie d'Alzheimer.

Les Projets de recherche Phoenix et Poseidon, adossés à la Cohorte INSIGHT-PreAD ont donné lieu à 24 publications scientifiques en 2020, sur des thématiques variées (biomarqueurs dans les fluides biologiques, ou marqueurs d'imagerie médicale).

Le travail se poursuit mais d'ores et déjà des enseignements importants peuvent en être tirés (Pr Bruno Dubois) :

- Certains marqueurs sanguins sont bien corrélés à l'existence de plaques amyloïdes ;
- Mais après 5 ans de suivi, seulement 15% des sujets âgés sains, avec une plainte de mémoire non spécifique et porteurs de plaques amyloïdes développent des

symptômes de maladie d'Alzheimer (MA). **L'existence de plaques n'est donc pas synonyme de maladie d'Alzheimer.**

- Il faut continuer à collecter des données et chercher les algorithmes permettant de prédire quels sujets risquent d'évoluer vers une MA ;
- Ces sujets devront être repérés pour des actions préventives : lutte contre les facteurs de risque de maladie cardio-vasculaire, stimulation cognitive, conseils diététiques et, peut-être, prescription, pour ceux ayant le plus grand risque, de médicaments préventifs en cours de développement.

→ C'est l'objectif du projet Santé cerveau, décrit dans une première publication, développé par l'IM2A, en partenariat avec l'ARS Ile-de-France.

B.2 Le projet d'études CERMAD

Projet d'étude en vue de l'implantation du Centre d'Excellence et de Recherche sur la Maladie d'Alzheimer.

Dotation de **30 000€** pour l'année.

Objectif : Etudier la mise en place d'un centre de recherche clinique dédié aux maladies neurodégénératives, et plus particulièrement à la maladie d'Alzheimer, au sein de la Pitié-Salpêtrière.

B.3 Projets de soutiens de cohorte et d'imagerie médicale

1. LE PROJET BBTLIBERATE

Soutien d'un projet associant Imagerie par résonance magnétique (IRM) et électroencéphalographie (EEG), pour suivre l'évolution de la maladie en combinant ces deux types d'exploration.

Projet porté par le **Pr Bruno Dubois & le Pr N. George (IM2A / Pitié-Salpêtrière).**

Dotation de **160 000€.**

Objectif : Suivre l'évolution de la maladie par l'utilisation de deux techniques : morphologique et électrophysiologique, et améliorer la compréhension de la maladie.

2. LE SOUTIEN D'UNE COHORTE DE PATIENTS : COMAJ

La cohorte COMAJ est la première cohorte de patients jeunes dont les symptômes ont débuté avant l'âge de 60 ans. Elle a été initiée en 2009 et compte 298 patients. A ce jour, il n'y pas de nouvelles inclusions mais le suivi des patients déjà inclus se poursuit.

**Projet porté par le Pr Bruno Dubois & ses équipes (IM2A / Pitié-Salpêtrière).
Dotation de 176 000€.**

Objectif : Améliorer la connaissance de la maladie par le recueil de données biologiques et génétiques (prélèvements) chez des patients suivis dans 3 centres répartis en France, coordonnés par l'Institut de la Mémoire et de la Maladie d'Alzheimer (IM²A).

B.4 Projets d'équipes de recherche

1. LE PROJET STC

Stimulation transcrânienne dans le cadre des maladies fronto-temporale.

Projet porté par le Dr Marc Teichmann (ICM - Hôpital de la Pitié-Salpêtrière) sur la période 2019-2021.

Dotation de 393 000€.

Objectif : Dans le cadre de certaines maladies fronto-temporales, les démences sémantiques, qui affectent le langage, il a été observé qu'une stimulation électrique externe – stimulation trans-crânienne (STC) – ciblée permettait d'utiliser la plasticité cérébrale pour réactiver certaines fonctions du langage. Ce travail mené sur des patients atteints doit valider la possibilité d'utiliser la STC comme méthode thérapeutique non-invasive Stimulation transcrânienne dans le cadre des maladies fronto-temporale.

2. LE PROJET "AMNÉSIES MIMANT ALZHEIMER"

Etudes des protéines et biomarqueurs dans la maladie d'Alzheimer

Projet porté par le Pr Marie Sarazin (GHU – Hôpital Sainte-Anne) sur la période 2019-2021.

Dotation de 395 000€.

Objectif : La maladie d'Alzheimer est la principale cause d'amnésie progressive chez l'adulte. Grâce à l'utilisation de nouvelles techniques d'imagerie cérébrale, le projet soutenu étudie les deux principales protéines anormales (amyloïde et tau) responsables de la maladie, afin de comprendre les différentes présentations cliniques de l'Alzheimer et d'autres pathologies, non-Alzheimer. L'objectif est d'identifier les amnésies mimant un Alzheimer mais causées par d'autres mécanismes, sources de fréquentes erreurs diagnostic.

3. LE PROJET TAUOPATHIE

Tauopathie et nano-anticorps spécifiques contre la maladie d'Alzheimer.

Projet porté par **Florence Clavaguera (ICM - Hôpital de la Pitié-Salpêtrière)** sur la **période 2019-2021.**

Dotation de **225 000€.**

Objectif : Etude de la pathologie de la protéine tau (ou tauopathie), de ses mécanismes d'induction et de propagation dans la maladie d'Alzheimer. Le projet a pour objectif de confirmer l'hypothèse selon laquelle la protéine tau se propagerait grâce à des mécanismes inter-cellulaires comparables à ceux utilisés par les prions pour se répandre dans le système nerveux, ainsi que d'expérimenter de nouvelles approches thérapeutiques en immunothérapie en testant l'effet inhibiteur de nano-anticorps spécifiques dirigés contre la protéine tau pathologique.

4. LE PROJET SANTE-CERVEAU

Travail sur la mise en place d'un outil de détection de la MA

Projet porté par le **Dr Stéphane Epelbaum (IM2A / Pitié-Salpêtrière)**

Dotation de **286 242€ sur la période 2020-2022.**

Objectif : à partir du recueil de donnée et de tests accessible par Internet, qui pourraient être proposés au domicile du patient ou chez des professionnels de santé, et de leur analyse, mise en place d'un logiciel de détection de la maladie d'Alzheimer à un stade précoce. Cet outil devrait permettre de sélectionner les sujets qui nécessitent des investigations supplémentaires.

5. PROJET « RESEAUX CEREBRAUX »

Etude de la vulnérabilité des régions cérébrales : rôle des réseaux intra-cérébraux et de la charge lésionnelle

Projet porté par le **Dr Nicolas Villain (IM2A / Pitié-Salpêtrière)**

Dotation de **122 000€ sur la période 2020-2021.**

Objectif : il s'agit d'explorer plusieurs hypothèses quant aux mécanismes sous-tendant la vulnérabilité de certains réseaux cérébraux par rapport à d'autres : (i) les propriétés intrinsèques de ces réseaux, (ii) les facteurs pathologiques locaux; (iii) les facteurs inter-individuels.

6. PROJET « RECEPTEUR NICOTINIQUE »

Travail sur un récepteur nicotinique dans la pathogénèse de la MA.

Projet porté par le **Dr Cloez-Tayarani (Institut Pasteur / Paris)**

Dotation de **100 000€ sur la période 2020-2021.**

Objectif : Le récepteur nicotinique cholinergique (nAChR) représente une cible directe pour le peptide Bêta-amyloïde (ABêta), impliqué dans la pathogénèse de la maladie d'Alzheimer (MA). Des études génétiques récentes montrent l'existence de variations du nombre de copies dans un gène spécifique humain de la famille des nAChR : le gène **CHRFAM7A**.

L'objectif principal du projet est d'étudier le rôle du gène **CHRFAM7A** dans la pathologie Alzheimer en analysant l'hypothèse selon laquelle des variations du nombre de copies de ce gène pourraient augmenter le risque de MA.

7. PROJET « QUANTIFICATION, PANEL DES BIOMARQUEURS »

Etude de quantification de l'agrégation des biomarqueurs dans le LCR

Projet porté par le **Dr Foudil Lamari (UBM / Pitié-Salpêtrière)**

Dotation de **299 293€ sur la période 2020-2022**

Objectif : Développement d'une nouvelle méthode, basée sur la spectrométrie à haute résolution, pour la quantification simultanée dans le LCR de protéines et protéoformes impliquées dans les maladies neurodégénératives (MND). L'objectif de ce projet est :

- i) d'étendre ce panel à d'autres protéoformes (peptides amyloïdes, TDP43, neurofilaments) impliquées dans d'autres MND sporadiques (MA, protéinopathies TDP43, tauopathies sporadiques type paralysie supra-nucléaire progressive (PSP) et dégénérescence cortico-basale (DCB)...).

- ii) de valider l'intérêt clinique des marqueurs sélectionnés dans le diagnostic différentiel et le pronostic, à l'aide de cohortes cliniques de patients hautement phénotypés.

8. PROJET « RESEAUX NEURONAUX ET MALADIE D'ALZHEIMER DU SUJET JEUNE »

Les réseaux intra-cérébraux dans la maladie d'Alzheimer à début précoce

Projet porté par le **Dr Lara Migliacio (ICM / Pitié-Salpêtrière)**

Dotation de **303 949€ sur la période 2020-2022**

Objectif : La maladie d'Alzheimer du sujet jeune (MAJ) se présente souvent sous une forme atypique, initialement sans trouble de mémoire, mais avec une atteinte langagière ou visuo-spatiale. Il serait crucial de pouvoir mieux anticiper le potentiel de progression de la maladie, et les facteurs qui les déterminent, chez ces sujets jeunes et actifs. Ce projet se propose de suivre une série de patients atteints de MAJ afin de comparer les patients « vulnérables », chez qui la maladie progresse rapidement, et les patients « résilients », qui évoluent plus lentement. L'analyse de l'imagerie bénéficiera de l'utilisation d'un TEP IRM avec utilisation d'un marqueur isotopique de la protéine tau.

9. SUIVI DE LA COHORTE INSIGHT

Projet porté par le **Pr Bruno Dubois (ICM / Pitié-Salpêtrière)**

Dotation de **450 000€ sur la période 2020-2023**

INSIGHT est une étude ambitieuse qui a pu être lancée grâce à un dispositif innovant inédit dans la recherche médicale : un socle pluri-partenarial associant notamment les investissements d'avenir à travers l'IHU-A-ICM et Pfizer aux côtés des équipes de l'IM2A et de l'ICM autour d'un objectif commun, mieux comprendre la maladie d'Alzheimer. Le relai du financement est maintenant pris par la FRA ce qui permettra de continuer le suivi de ces sujets et ainsi d'observer davantage de cas de progression. 318 sujets ont été recrutés.

Cette étude monocentrique, qui se déroule dans sa totalité à l'IM2A (Institut de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer à la Pitié-Salpêtrière, AP-HP), constitue en soi un défi sans précédent.

Objectif : suivre des sujets sains volontaires âgés de 70 ans à 85 ans, dont les bilans de mémoire sont normaux. Il ne s'agit ni de dépister ni de traiter la maladie mais d'observer l'évolution de ces sujets sains. Ont-ils des lésions dans le cerveau ? Vont-ils déclarer la maladie ? Quelles sont les délais d'apparition des premiers symptômes ?

B.5 Dotations en matériel

1. SIMOA



En 2020, la Fondation Recherche Alzheimer a acquis pour l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière (département de Biochimie Métabolique) sous la responsabilité de Mme le Pr Dominique Rousselot avec le Dr Foudil Lamari, un SIMOA (Single MOlecule Array).

Le Simoa HD-1 est un analyseur totalement automatisé qui permet le dosage de très faibles quantités (femto-gramme/mL) de substances. **Cette technologie permet de détecter en périphérie les biomarqueurs des maladies neurodégénératives qui ne se trouvent qu'à de très faibles concentrations dans le sang.**

Coût : 100 000 €

2. PET-IRM

En 2020, le **PET-IRM** installé à la Pitié-Salpêtrière a permis de réaliser **1 307 examens d'imagerie cérébrale** de haute précision pour les activités de recherche clinique en neurosciences.

C. Distinguer les travaux les plus méritants et créer des synergies européennes : les grands Prix Européens de la Recherche

Chaque année, **depuis 2011**, le Comité scientifique de la Fondation sélectionne un chercheur européen parmi les plus en pointe et reconnu au niveau international pour ses découvertes sur la maladie d'Alzheimer et/ou les maladies apparentées.

La Fondation finance ce **Grand Prix Européen de la Recherche à hauteur de 100 000€**.

Depuis 2013, la Fondation Recherche Alzheimer remet aussi le **Prix Européen Jeune Chercheur-SCOR** (d'un montant de **10 000€**) pour soutenir et encourager un jeune chercheur dont les projets de recherche sont prometteurs.

Ce concours est réservé à un chercheur travaillant dans un laboratoire situé dans l'un des Etats membres de l'Union Européenne ou de l'Association européenne de libre échange et ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange (ou bénéficiant d'un permis de résidence illimitée dans l'un de ces pays).



Les lauréats 2020 des Grand Prix Européens de la Recherche sur Alzheimer sont le **Professeur Agneta Nordberg**, ainsi que **Renzo Mancuso** et **Daniele Altomare**.



Le Grand Prix Européen 2020 de la Fondation Recherche Alzheimer a été attribué au Professeur Agneta NORDBERG qui dirige le laboratoire de recherche Imagerie Moléculaire Translationnelle au Karolinska Institut (Suède) dans le Département Neurobiologie, Soins, Science et Société.

Sa double formation de médecin et de pharmacien lui a permis une approche translationnelle de la recherche sur Alzheimer, allant des études *in vitro* à la recherche clinique. En témoignent deux thématiques où elle a joué un rôle déterminant :

- en imagerie médicale, avec la réalisation des tout premiers examens isotopiques visualisant les dépôts amyloïdes avec le ligand PiB,
- et en recherche fondamentale, avec sa description des sous-types de récepteurs nicotiniques cérébraux chez l'homme.

Ses contributions à ces axes de recherche sont remarquables. Aujourd'hui, elle explore un nouveau champ : celui du rôle des astrocytes dans la maladie d'Alzheimer.

En 2020, à titre exceptionnel, deux Prix Européens Jeune Chercheur ont été attribués :

- **Grand Prix Européen Jeune Chercheur-SCOR attribué à Renzo MANCUSO, jeune biologiste de 35 ans, qui travaille avec le Pr. Bart de Strooper au centre de recherche VIB & KU à Louvain (Belgique).**



Il a déjà contribué de façon déterminante au progrès des connaissances sur la microglie, l'inflammation et la maladie d'Alzheimer. C'est un domaine de recherche qu'il approfondit avec passion, talent et leadership.

- **Grand Prix Européen Jeune Chercheur-FRA** remis à **Daniele ALTOMARE**, âgé de **31 ans**, qui travaille au **Laboratoire LANVIE (Laboratory of Neuroimaging of Aging)** du Pr. Giovanni Frisoni à **l'Université de Genève (Suisse)**.



Le Comité a sélectionné ce jeune chercheur, neuropsychologue de formation, sur la base de fondamentaux particulièrement solides.

En effet, au-delà de la qualité de ses travaux très pragmatiques de recherche clinique en tant qu'investigateur, la Fondation a été sensible à ses compétences démontrées de coordination de projet.

Ainsi, il conjuguera les talents nécessaires pour mener à bien un projet de recherche européen « multicentrique » en neuroimagerie sur la maladie d'Alzheimer (AMYPAD-DPMS).

2. Les événements marquants de 2020, une année pas comme les autres

Chaque année, la Fondation Recherche Alzheimer organise différents événements afin, d'une part, d'informer le grand public sur la maladie et les avancées de la recherche ainsi que sur les moyens de la freiner et, d'autre part, de mobiliser un public nombreux et lever des fonds pour financer les chercheurs.

Malgré une année si particulière où la mobilisation des esprits était totale pour pallier les effets de la crise sanitaire, la Fondation Recherche Alzheimer n'a pas oublié ses engagements. Elle a fait preuve d'une grande détermination pour poursuivre ses missions et maintenir autant que possible les événements.

A. Les événements organisés par la Fondation

A.1 Le Gala



Prévu initialement le 23 mars à l'Olympia puis reporté au 17 juin, **le XVème Gala n'a finalement pas lieu cette année**. L'ambitieuse programmation de cette soirée anniversaire, la complexité de son organisation, le nombre important d'événements reportés rendaient impossible une nouvelle programmation en 2020.

Les prévisions des gains/dons du Gala 2020 approchaient les 560 000€. Or les dons réels perçus pour le Gala sont de 229 350€ auxquels il faut déduire 35 800€ de demande de remboursement, soit **193 550€ de dons**. Si l'on déduit les frais d'organisation, **ce sont près de 300 000€ de perte de soutien financier pour les projets de recherche !**

De généreux particuliers et entreprises ont souhaité maintenir leur don malgré l'annulation du Gala, et notamment : ATALANTE, COFIP, David de Rothschild, Le Groupe Dassault, Engie, Fabrice Larue Capital L'Oréal, Françoise Marquet, Messiers Maris & Associés et Roland Tripard.

Le prochain Gala, reporté une seconde fois en mars 2021 se tiendra le lundi 14 mars 2022 à l'Olympia.

A.2 Sortie officielle du nouvel enregistrement de la chanson *Vole*

Afin de maintenir le formidable élan de solidarité des artistes qui avaient répondu présent cette année pour le Gala, **Pierre Souchon a travaillé à une remastérisation de la chanson *Vole* écrite pour la Fondation Recherche Alzheimer** avec, en plus des 12 artistes présents (A. Souchon, L. Voulzy, C. Bruni, V. Delerm, Matthieu Chedid, S. Kiberlain, N. Leroy...), la participation exceptionnelle de Clara Luciani, Véronique Sanson, Pascal Obispo et Jean-Louis Aubert.

Cette nouvelle version est sortie le 21 septembre et disponible à l'écoute sur toutes les plateformes numériques (Deezer, Spotify, Apple Music, YouTube...) :

<https://idol.lnk.to/Vole>

La promotion a été réalisée en mécénat de compétence par Anne-So Aparis qui a réussi à obtenir des médias de qualité à forte audience (France Inter, RTL, BFM, LCI...). Parallèlement, les artistes de *Vole* ont joué le jeu et nombreux sont ceux qui ont **publié sur leurs réseaux sociaux**. Une mention spéciale pour Matthieu Chedid qui grâce à ses publications avec liens, le swipe up vers le clip et le lien de téléchargement a permis de sensibiliser 350 000 personnes.

→ **En décembre, nous avons dépassé les 1 millions d'écoute streamées.** Après les premiers mois à forte écoute (300 000 écoutes/mois), celles-ci baissent petit à petit (150 000 écoutes/mois).

Un clip a également été réalisé, à partir d'images envoyées par les artistes eux-mêmes pendant le confinement et mêlées à des images issues de concerts précédents :

<https://www.youtube.com/watch?v=9evzzWcifu4>



Pour compléter la sortie numérique de *Vole*, une distribution physique a été organisée à partir du 4 décembre 2020 avec **300 vinyles (15 euros l'unité) en vente** à la FNAC et 700 accessibles sur une boutique en ligne : <https://difymusic.com/vole>.

Les bénéfices de cette vente seront reversés à la Fondation.
Il reste à ce jour encore de nombreux vinyles à vendre.

A.3 Les Entretiens Alzheimer

En raison de sa mission d'information du grand public sur la maladie d'Alzheimer et ses enjeux, la Fondation organise *Les Entretiens Alzheimer*. Cette conférence gratuite permet de faire le point sur la recherche sur cette maladie mais également de présenter des voies d'accompagnement des patients tout en favorisant des échanges avec des personnes du monde médical et paramédical.

Traditionnellement organisés à Paris à la Maison de la Chimie en partenariat avec AG2R LA MONDIALE, Audiens, LNA Santé et Notre Temps, les Entretiens Alzheimer se déploient depuis 2017 en région.

Afin de garantir le maintien des conférences en présentiel et permettre au public d'y assister sereinement, la Fondation a appliqué rigoureusement les mesures sanitaires en vigueur et notamment la réduction de moitié de la capacité d'accueil de chacune des salles et la suppression des temps de pause.



Entretiens Alzheimer Lyon (Hôtel de Ville) – lundi 28 septembre

Malgré ces contraintes, la Fondation constate un intérêt manifeste du public à assister à ces conférences qui se sont tenues respectivement à :

- **Lyon le 28 septembre,**
- **Paris le 06 octobre,**
- **et Nantes le 12 octobre.**

L'édition de Bordeaux a dû être reportée à 2021 ainsi que l'édition inaugurale de Marseille.



Entretiens Alzheimer Paris (Maison de la Chimie) – mardi 6 octobre



Entretiens Alzheimer Nantes (CCI) - lundi 12 octobre

Voici les liens pour consulter le bilan 2020 de Paris [en cliquant ici](#) et celui des régions [en cliquant ici](#).

Quelques informations complémentaires :

- Enjeu de développer les partenariats entreprise en région, notamment à Lyon, Nantes, Bordeaux et Marseille (nouvelle ville-étape en 2021).
- Une réflexion est en cours sur l'organisation d'une soirée de Gala au profit de la FRA à Lyon en 2021, dans la continuité des *Entretiens Alzheimer*.
- La Fondation développe en parallèle un projet de conférence digitale qui verra le jour en mars 2021 pendant la Semaine du Cerveau.

B. Focus sur les nombreuses initiatives menées au profit de la Fondation

B.1 Trophée *Les Fenêtres du Golf*

Le jeudi 2 juillet, Philippe Loiselet - DG de Loiselet & Daigremont - a organisé la 27^e édition du tournoi "Les Fenêtres du Golf" à Marivaux.

Lors de cet événement, chaque participant a la possibilité d'acheter de la ficelle pour se rapprocher des différents trous du parcours. Depuis 5 années consécutives, les bénéfices de cette vente sont reversés à la Fondation.

En 2020, même si les participants étaient moins nombreux et l'actualité peu favorable à la mobilisation, les promesses de dons reçues ce jour-là ont été très encourageantes puisque le montant récolté était de **5 455 euros** (vs 7 180 euros l'an dernier).

B.2 Tournoi de pétanque *Ne perdez pas la boule*

Le 23 septembre a eu lieu la 4^e édition du tournoi de pétanque « Ne Perdez pas la Boule » au boulodrome de la Boule du Lac Saint-James au Bois de Boulogne en présence de la **marraine Véronique de Villèle**. Ce tournoi festif et solidaire est réservé aux entreprises issues majoritairement du secteur de l'immobilier.

Malgré le contexte sanitaire et les conditions météorologiques difficiles, **une centaine de personnes** (chefs d'entreprise du secteur de l'immobilier, personnalités, membres

de la Fondation) ont participé à cet événement **co-organisé avec l'agence Treizécing**. Tous ont apprécié ce moment particulièrement chaleureux et convivial.

Les bénéfices de cette édition pour la Fondation s'élèvent à **25 000 €**.



B.3 La Quinzaine de la toque

La 3^e édition de l'opération « La Quinzaine de la Toque » à laquelle participent une vingtaine de restaurants partout en France, prévue en septembre-octobre a été **malheureusement annulée**.

C'est un nouveau manque à gagner pour la Fondation.

B.4 Une orchidée pour la mémoire : du 8 au 26 septembre

Depuis 2013, les magasins E.Leclerc sont engagés aux côtés de la **Fondation Recherche Alzheimer** avec l'opération « Une Orchidée pour la Mémoire » dont la chanteuse **Nolwenn Leroy** est la marraine.



La 8^e édition de l'opération « Une Orchidée pour la Mémoire » dans les magasins E.Leclerc s'est déroulée du **8 au 26 septembre 2020**. Cette opération, dont Nolwenn Leroy est la marraine, a été de nouveau un succès car elle a permis, malgré la crise, de récolter **571 260 € de dons reversés à la Fondation**

Quant à l'opération « Prospectus Utiles » lancée en **2017**, elle perdure au sein des magasins E.Leclerc. Elle combine une solution de recyclage des prospectus à un don en faveur de la Fondation Recherche Alzheimer. Chaque prospectus E.Leclerc rapporté équivaut à un don de 2 centimes en faveur de la Fondation.

Elle a permis de récolter **34 755 €**.

Le total des 2 opérations a donc rapporté **606 015 € à la Fondation** (vs 695 932€ en 2019, soit -13%).

Un test prometteur a également été effectué en septembre 2020 : le don sur TPE qui sera mis en place en 2021.



Parallèlement, **trois ateliers mémoire** (opération « test ») ont été mis en place dans deux parapharmacies E.Leclerc les 2 et 7 octobre pour un éventuel déploiement plus ample en 2021.

Pour rappel, le partenariat E.Leclerc permet de soutenir un projet de recherche majeur mené à la Pitié-Salpêtrière, le projet **Phoenix**. Celui-ci vise à identifier de nouveaux biomarqueurs de la maladie et à caractériser les différents profils de

C. patients, susceptibles de bénéficier à l'avenir de traitements spécifiques selon leur profil génétique, biologique ou neurophysiologique, ouvrant ainsi la voie à une médecine de précision de la maladie d'Alzheimer.

B.5 Match de foot du FC Nantes

LNA SANTÉ et le FC Nantes ont renouvelé leur soutien à la FRA, lors des matchs de championnat de Ligue 1 à l'occasion de la Journée Mondiale Alzheimer.



Lors de ces matchs, le logo LNA SANTÉ cède sa place au logo de la FRA. A Nantes, le soutien à la Fondation est apparu également sur les panneaux d'affichage en bord de terrain. **Le Club, de son côté, s'est engagé à verser 1 000 € à la Fondation pour chaque but marqué par les Canaris à l'occasion de ces deux matchs soit un total de 2 000 €.**

B.6 Droits d'auteurs du livre *A chacun son swing*



Professeur de golf et formateur pour le sport de haut niveau, le **livre *A chacun son swing* de Dominique Fournet** a paru le 5 novembre chez Thierry Souccar Editions / Médias.

« Ce livre, avant de parler de golf, vous parlera de vous, il vous en apprendra sur vous-même et sur votre manière de bouger. Car toutes les techniques sont bonnes. Mais laquelle est bonne pour vous ? Selon quels critères la choisir ? Êtes-vous prêt à devenir le golfeur que vous êtes ? » interroge l'auteur.

L'auteur a généreusement choisi d'offrir ses droits d'auteur à la Fondation.

L'année 2020 fut une année de transition malgré la crise sanitaire. Elle a permis aux bénévoles de réfléchir davantage sur les actions qu'ils souhaitaient menées et de structurer le réseau avec des groupes par thèmes d'action.

Le réseau s'est formidablement développé. Dans le 4ème trimestre 2021, **une dizaine de nouvelles « têtes » sont venues rejoindre les rangs**, provenant de l'Île-de-France mais aussi des régions notamment le Grand Est et les Hauts de France.

Des visioconférences ont été proposées tous les deux mois, ce qui a permis à tout le monde de se connaître et d'échanger davantage.

La journée annuelle des bénévoles a été maintenue en format visioconférence le 21 novembre.

Un trombinoscope de l'équipe et des bénévoles a vu le jour en vue de fluidifier la communication au sein de ce jeune réseau.

En raison du contexte sanitaire, les événements prévus à Pau en avril et à Grasse en juin ont dû être annulés et reportés en 2021.

C.1 Course des Héros



Cette année, **pour la 1ère participation de la Fondation, 10 bénévoles ont décidé de participer à la Course des Héros**. Compte tenu du contexte sanitaire, cette course qui a eu lieu le 28 juin s'est transformée en format connecté. Nos Héros ont réussi à collecter **5 075€** au profit de la Fondation et ont animé formidablement cet événement.

Bravo à nos Super Héros : Perrine Catalano, Marie Belin, Marion Jablonski, Adrián Garcia Guerrero, Gilles Sala, Marion Corvée, Maxime Koscielny, Claire Touseau, Claire Cornuault et Emilie Lelong !

C.2 Test d'une quête

En septembre, autour de la journée mondiale contre la maladie d'Alzheimer, 10 quêteurs en Ile-de-France ont réussi à collecter 1 000 €. Cette première expérience conforte dans l'idée de poursuivre à l'échelle nationale en septembre 2021.

C.3 Un nouveau partenaire : Solikend

La start-up basque Solikend a signé des partenariats avec un réseau d'hôteliers qui mettent à disposition sur la plateforme des "**nuitées pour la solidarité**". Il suffit à l'utilisateur de se connecter sur le site www.solikend.com, de choisir son hôtel et de le réserver. Lors de la confirmation de la réservation et du paiement, une liste d'associations à soutenir lui sera proposée, dont la Fondation. Si l'utilisateur sélectionne la Fondation, alors l'intégralité du prix de son séjour à l'hôtel sera reversée par l'hôtel à la Fondation. Premier reversement attendu en 2021.

3. Le développement des ressources

Le développement des ressources regroupe différents canaux de collecte : le marketing direct, le marketing digital, les campagnes spécifiques (IFI, legs & assurances vies) mais également des événements de collecte comme les défis sportifs.

Le développement des ressources c'est aussi les partenariats avec les entreprises dans le cadre d'opérations dédiées (par exemple l'opération de vente d'orchidées) ou encore du soutien direct à des projets de recherche ciblés.

A. Marketing et communication

A.1 Bilan des opérations de marketing direct 2020

La collecte liée aux opérations de marketing direct de la Fondation a nettement progressé en 2020, malgré le contexte complexifié par la crise sanitaire.

- **Les fonds collectés par les opérations de marketing direct de la Fondation ont augmenté de +11% vs 2019, représentant 313 416 € (vs 281 000 € en 2019).** Ce très bon résultat est dû à :

- La collecte IFI et le mailing de fidélisation de novembre sont en légère baisse
- Les autres mailings sont tous en hausse.
- Un don moyen en hausse : 78,2 € vs 77,3 € en 2019.

- **La marge nette globale des opérations est en forte hausse : 143 000 € vs 63 000 € en 2019.**

- **La base de donateurs continue de s'élargir** grâce aux opérations de recrutement et comporte désormais **13 000 donateurs actifs**. C'est une bonne nouvelle et cela représente un **doublment de nos donateurs depuis 2017**.

- **Les dons en ligne ont fortement augmenté en 2020 :**

- Au total **387 608 € collectés** vs 215 275 € en 2019.
- **Pour la 1^{ère} fois les dons collectés en ligne sont supérieurs aux dons collectés via le marketing direct !** C'est une tendance de fond accélérée par le contexte sanitaire.
- **La répartition de la collecte digitale est la suivante :**
 - SOS EHPAD : 53 545€ (via Hello Asso) + 7 135 € (collecte MYF)
 - Facebook : 6 355 €
 - Dons obsèques en ligne : 22 819 € (13 971 € via Precom et 8 848 € DIM)
 - Dons Alvarum (défis sportifs) : 9 067 €.

A.2 Communication

En 2020, la nouvelle campagne de communication sur le thème « Mettons Alzheimer K.O. » conçue l'agence WNP présentait 4 personnalités qui soutiennent notre combat contre la maladie : Isabelle Ithurburu, Michel-Edouard Leclerc, Nolwenn Leroy et Nagui.

Cette campagne photographiée par Denis Rouvre (10 000 faces) ainsi que des vidéos destinées aux réseaux sociaux ont été diffusées tout au long de l'année.



B. Legs, dons et assurances-vie

B.1 Le legs

Les legs connaissent depuis quelques années une croissance régulière et viennent soutenir principalement les projets de recherche selon la volonté des testateurs.

La situation actuelle est la suivante :

- **Legs antérieurs à 2020, perçus en 2020 :**

Mr P. : 87 858€

Mr B. : 172 015,57€

Mme G. : 2 790,79€

Mme B. : 7 059,89€

269 724,25 €

- **6 legs ont été validés par le CA en 2020 pour un montant total de 468 549€**
- **2 legs validés avant 2020, sont toujours en cours pour un montant de 196 000€**

664 549 € à percevoir

B.2 L'assurance-vie

Les assurances vies connaissent aussi une croissance régulière :

5 assurances-vie ont été perçues en 2020 (dont 1 antérieure à 2020)

Total : **450 693,63€**

2020

90 139 €

2019

37 295 €

Montant moyen de l'assurance-vie

C. Développement des partenariats

En raison de la crise sanitaire du Covid-19 et des différents confinements, la **prospection des partenaires a été ralentie**. Les entreprises devant faire face à de soudains remaniements en termes de production, de délai et de gestion des ressources humaines, **nombre des prospects ont préféré suspendre les discussions pour certaines déjà bien amorcées**.

En 2020, le développement des partenariats s'est plutôt fait au profit de l'initiative SOS EHPAD.

C.1 Une brochure partenaires

Edition d'une brochure partenaires qui est l'outil papier ou numérique communiqué aux prospects une fois le rendez-vous convenu ou une fois la rencontre déroulée.

En raison de la crise de la Covid, cet outil n'a pas encore été utilisé comme les rencontres physiques n'ont pu se faire avec de nouveaux prospects.



C.2 Des événements grands donateurs

Deux dîners spectacles ont été organisés les 16 et 22 janvier au Paradis latin afin de rencontrer de **potentiels grands donateurs** et de remercier de **fidèles partenaires**.



Au total, **22 convives ont pu assister à cette magnifique revue L'Oiseau Paradis** avec Iris Mittenaere.

Des soirées rendues possibles grâce à la générosité du Paradis latin et de son Président, Walter Butler.

Le 14 janvier matin, un événement de rencontres et découvertes pour les grands donateurs ainsi que de prospects particuliers et entreprise s'est tenu au Musée du Louvre avec le **petit-déjeuner visite privée de l'exposition Léonard de Vinci au Louvre** proposé à 15 personnes.



Un événement rendu possible grâce au Service mécénat du Louvre.

C.3 De nouveaux partenaires

Ont rejoint nos partenaires pour financer la recherche sur la maladie d'Alzheimer :

- Activ'Inside,
- Le Fonds de dotation AFER,
- La Fondation ROC ECLERC,
- RICOH France.

4. La crise sanitaire et le lancement de SOS EHPAD

SOS EHPAD, initiative lancée le 6 avril 2020 par la Fondation Recherche Alzheimer, est venue en réponse à la situation d'urgence dans les EHPAD liée à la crise de la Covid-19.

Comme celui des hôpitaux, le personnel des EHPAD a été en première ligne dans cette crise. Le confinement s'est plus ou moins prolongé dans les établissements. Le personnel est demeuré le seul lien avec nos aînés, alors que les visites des familles sont interdites ou limitées. **Les conditions de travail de ces « héros du quotidien » étaient et restent extrêmement difficiles.**



Les fonds mis à disposition ont eu pour but de faciliter leur vie **en apportant une aide simple et efficace pour assurer leur sécurité ou leur offrir un peu de réconfort** durant leurs journées de travail épuisantes.

La Fondation s'est engagée à reverser 100% des dons reçus sur le site <https://sosehpads.fr>.

La Fondation Recherche Alzheimer a fait un premier don de 100 000 €.

Chaque donateur a pu choisir de soutenir un EHPAD particulier dans la France entière (DOM-TOM inclus) soit parce qu'un parent y réside soit parce qu'il y connaît une situation particulièrement difficile.



A. Les fonds collectés

SOS EHPAD a su fédérer les générosités : **674 000€ reversés en 5 mois et des dons en nature (gel hydroalcoolique, masques, café) équivalents à 180 000€, soit plus de 850 000€ collectés !**

606 EHPAD signalés en grande difficulté et répartis à travers 80 départements ont ainsi été soutenus depuis le début de la crise sanitaire.

Ces EHPAD ont été sélectionnés avec des acteurs spécialisés du secteur et notamment **la FNAQPA** (Fédération Nationale Avenir et Qualité de vie des Personnes Agées) qui regroupe plus de 1 200 EHPAD associatifs, établissements les plus en difficulté et les plus touchés par la crise.

Au-delà de l'aspect matériel et de la valeur financière, **le bénéfice moral de tous les apports de SOS EHPAD a été très fort.**

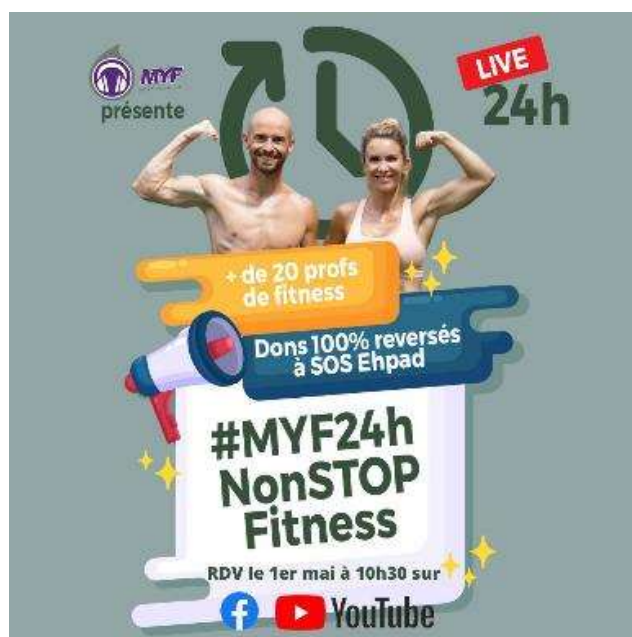
B. La collecte événementielle



Laurence Benaïm et Tajan ont choisi SOS EHPAD comme bénéficiaire d'une vente caritative exceptionnelle en ligne (21-27 avril) « Les talents s'engagent » fédérant les grands noms de la mode, du luxe, du monde de l'art et de la culture. 260 000 € ont été collectés grâce à cette vente qui a généré des retombées presse exceptionnelles et une visibilité importante pour SOS EHPAD.

Les coachs de la chaîne Youtube « **Move Your Fit** » (420 000 abonnés) ont choisi SOS EHPAD comme bénéficiaire d'un événement exceptionnel : **24h de fitness non-stop**. Ce challenge a permis de récolter **50 000 €**.

La remise de chèque a eu lieu à la FRA le 4 juin.



Tournoi de Golf Loiselet du 2 juillet

Cette année, la moitié des dons récoltés lors de la 27e édition des « Fenêtres du Golf » qui a eu lieu le jeudi 2 juillet au Golf de Marivaux a été reversée à SOS EHPAD soit une somme de **2 727€**.

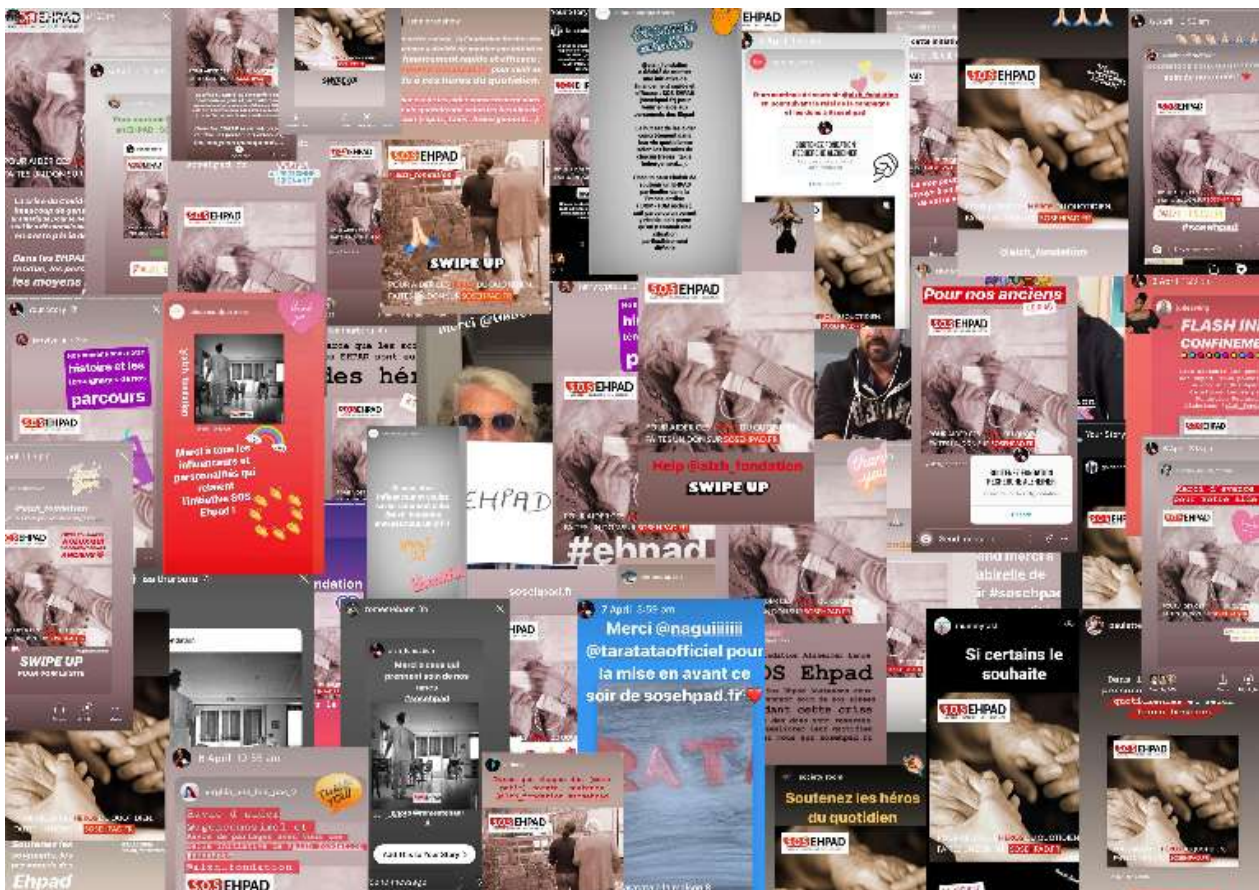
C. Les nouvelles entreprises partenaires

Les partenaires de SOS EHPAD ayant fait des dons financiers ou des dons en nature



D. Les partenaires communication

Ainsi que de nombreux influenceurs qui ont généreusement relayé l'initiative SOS EHPAD sur les réseaux sociaux.



➔ Pour consulter tous les soutiens de SOS EHPAD :
<https://sosehpads.fr/ils-soutiennent-sos-ehpad>

5. Une organisation au service de la recherche

Le fonctionnement de la Fondation est au service de ses missions sociales : mobiliser des fonds pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.



1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Docteur Olivier **de Ladoucette**, Président

Monsieur Michel **Roquette**, Vice-président

Madame Claudine **Barla**, Secrétaire générale

Monsieur Bruno **Soulié**, Trésorier

Madame Valérie **Bernis**

Monsieur Tim **Brockmann**

Madame Marie-Christine **Coisne**

Monsieur Thierry **Dassault**

Madame Christine **Descamps**

Madame Loraine **Donnedieu de Vabres-Tranié**

Monsieur Michel-Edouard **Leclerc**

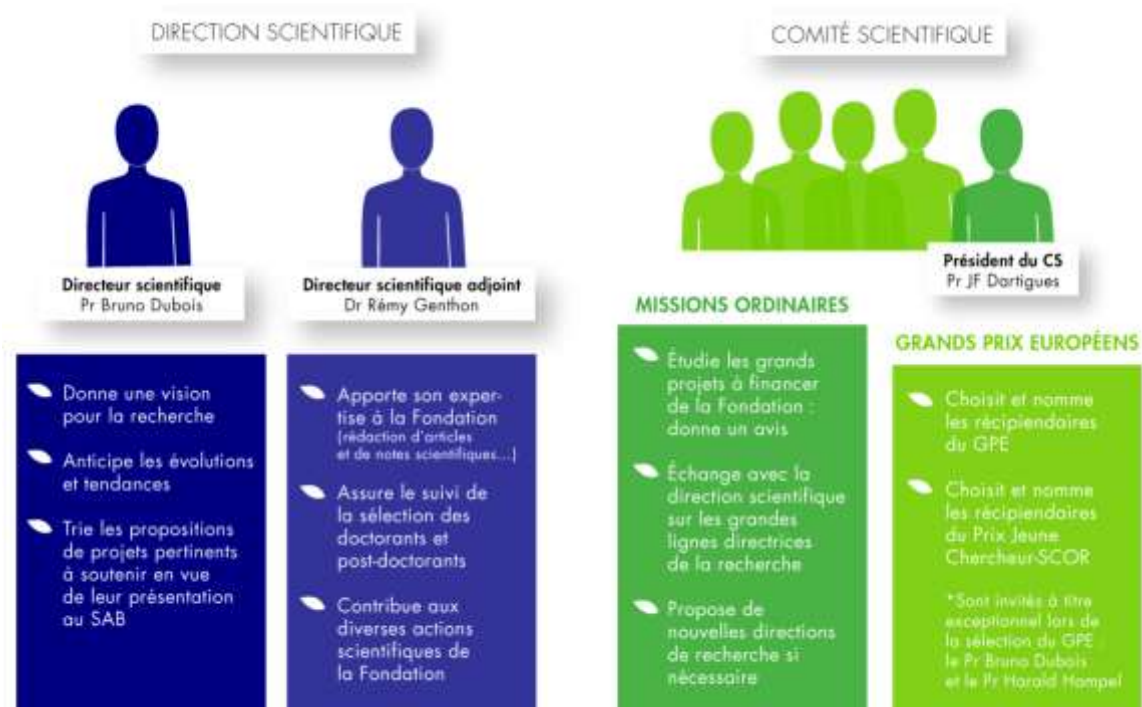
Monsieur Philippe **Oddo**

Monsieur Patrick **Subrémon**, commissaire du gouvernement

Monsieur Frédéric **de Villèle**

Monsieur Frédéric **Villiers-Moriamé**

2. L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE



Membres du Comité scientifique européen :

Professeur Jean-François **Dartigues**, Président (France)

Professeur Kaj **Blennow** (Suède)

Professeur Giovanni **Frisoni** (Suisse)

Professeur Penteleimon **Giannakopoulos** (Suisse)

Professeur Michel **Goedert** (Royaume-Uni)

Professeur Ian **McKeith** (Royaume-Uni)

Professeur Manuela **Neumann** (Allemagne)

Professeur Philip **Scheltens** (Pays-Bas)

3. L'ÉQUIPE DE LA FONDATION

Jean-Luc **Angélis** Directeur

Claire **Clairefond** Responsable marketing et communication

Anne-Sophie **François** Responsable partenariat et mécénat

Aurélie **Gay** Chargée des relations donateurs

Dr Remy **Genthon** Directeur scientifique adjoint (*depuis mars 2020*)

Amélie **Joye** Responsable des événements

Nathalie Marek	Responsable administrative et financière
Mary Rouillé	Chargée des legs
Ludivine Titard Saruá	Chargée de projets événementiels

4. LE COMITE D'ORGANISATION DU GALA

Le Comité d'organisation apporte son concours à l'organisation du Gala annuel de la Fondation. Composé de bénévoles, le Comité d'organisation participe également tout au long de l'année à l'élaboration de différents événements pour mieux faire connaître la maladie d'Alzheimer et soutenir les équipes de chercheurs à travers l'action de la Fondation.

Madame Isabelle **Azéma**

Madame Patricia **Bels**

Madame Grace **Borletti**

Madame Corinne **Dubois**

Madame Florence **Gerbier**

Madame Agathe **Natanson-Marielle**

Madame Véronique **de Villèle**

6. LE RESEAU BENEVOLES

Né fin 2017, le réseau bénévoles est animé par **Isabelle Azéma**.

Fin 2020, **48 bénévoles** font partie de ce réseau, avec par ordre alphabétique :

Célia AKHROUF	Nathalie KLEIN
Francine AUFRAY	Joëlle LANARO
Jean-Marc BARAN	Jean Luc LE FAOU
Faroudja BELAÏDI	Isabelle LEROI
Marie BELIN	Jocelyne LETONNELIER
Nadine BIGAIGNON	SANDRINE LOPEZ
Mylene BORREL	Gaby LOUDET
Anita BRYANT	Gauthier LUC
Perrine CATALANO	Anita MAGNOU-JOUBERT
Celia CESCO	Géraldine MAITREL
Jacqueline CIPRIANI	Julian MONTERO
Isabelle COLLEAU	Sandy MOURNET
Elodie CORRE	Nicolas PAPON
Marion CORVEE	Alain PAUTOT
Daphné CUIDET	Muriel PELLETIER
Elisabeth DOULCET	Stéphanie PETIT
Céline Duval	Nicolas PEUGNET
Alain EMAN	Michel REVEL
Thérèse FASSIER	Gilles SALA
Maryline FREY	Camille THIBERGE
Patrick HOLTZER	Corinne TOP
Sarah ILLOUL	Julie TOULOTTE
Marion JABLONSKI	Maryse TOUSEAU
Marie-Ange JOUMARD	Laurence VEITMANN

6. Le rapport financier

L'année 2020 est marquée par l'obligation d'un CER/ CROD pour l'ensemble des fondations en France. Cette année donc est marqué par la présentation du premier CER de la Fondation.

Nous avons tenu, au-delà du seul rapport financier à les présenter de manière large et documentée en reprenant les explications de notre Commissaire aux comptes (KPMG) avec des commentaires précisant les règles de réalisation du CER.

A. Informations relatives au compte de résultat

A.1 Compte de résultat par origine et destination

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	1 015 389	1 015 389		
Legs, Donations et assurances vies	1 512 769	1 512 769		
Mécénat	725 893	725 893		
Autres produits liés à la générosité du public	0	0		
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contrepartie	461 980			
Autres produits non liés à la générosité du public	10 044			
3. Subventions et autres concours publics	700			
4. Reprises sur provisions et dépréciations				
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	3 726 775	3 254 051		
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	463 790	463 790		
Versement à d'autres organismes	2 097 385	1 635 405		
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	174 955	174 955		
<i>dont frais de gestion des legs et donations</i>	12 142			
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	853 503	842 759		
4. Dotation aux provisions et dépréciations				
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL	3 589 634	3 116 910		
EXCEDENT OU DEFICIT	137 141	137 141		

A.2 Produits du compte de résultat par origine et destination

- Produits liés à la générosité du public

Cotisations sans contrepartie

La Fondation ne perçoit aucune cotisation sans contrepartie.

Dons, legs et mécénat : Dons manuels (dont abandon de frais par les bénévoles)

Le poste « dons manuels » comprend notamment :

- les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte ;
- les dons d'entreprises collectés à l'occasion d'évènements de la Fondation et ne faisant pas l'objet de convention de mécénat.

Dons, legs et mécénat : Legs, donations, assurance vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	450 693
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	536 318
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	98 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	

CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	93 148
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	725 893

Dons, legs et mécénat : Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

Autres produits liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits liés à la générosité du public » s'élève 0 € en 2020.

Les produits financiers dégagés par la Fondation sont issus du placement de sa dotation consommable. A noter que cette dernière n'a pas été constituée par des ressources issues de la générosité du public.

• Produits non liés à la générosité du public

Cotisations avec contrepartie

La Fondation ne perçoit aucune cotisation avec contrepartie.

Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- d'exploitation si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité
- exceptionnels si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

Autres produits non liés à la générosité du public

Les produits financiers sont ventilés entre produits liés ou non à la générosité du public en fonction de l'origine des actifs auxquels ils se rattachent.

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

- Les ventes de marchandises et de prestations de services ;
- Les autres produits de gestion courante et transferts de charges ;
- Les revenus des actifs non issus de la générosité du public :
 - **les produits financiers pour 7,7 K€ générés par le placement de la dotation** non consommable de la Fondation ;
 - les plus ou moins-values de cession d'actifs.

Elle ne comprend pas les subventions et autres concours publics.

Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- au titre des subventions :
 - les subventions d'exploitation ;
 - la quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- les concours publics définis à l'article 142-9.

Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire. Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* ».

Autres concours publics

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
- les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur.

Ils sont comptabilisés en produit au compte « Concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics					700

Reprises sur provisions et dépréciations

Néant

Utilisations des fonds dédiés

Néant

A.3 Charges du compte de résultat par origine et destination

Seules les charges d'exploitation (et non les charges financières ni les charges exceptionnelles) comptabilisées sur l'exercice peuvent être affectées à (l'utilisation des fonds pour) des projets définis.

Modalités de répartition des charges figurant dans le compte de résultat entre les différentes rubriques du compte de résultat par origine et destination

Les modalités de répartition des charges figurant dans le compte de résultat entre les différentes rubriques du compte de résultat par origine et destination ainsi que de leur quote-part relevant de la générosité du public sont les suivantes :

- Les coûts directs sont imputés en fonction de leur nature, en distinguant les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.
- Les coûts indirects sont répartis sur la base des résultats de la comptabilité analytique

Missions sociales

Les rubriques relatives aux missions sociales comprennent les charges engagées par l'entité pour la réalisation de ces missions et qui ont vocation à disparaître si elle cesse. Les charges engagées pour la réalisation des missions sociales comprennent les coûts directement liés aux activités et services rendus pour réaliser ces missions, tels que les frais de personnel directs, les fournitures et services extérieurs engagés pour réaliser les missions.

Elles comprennent également les coûts indirects qui sont engagés pour réaliser les activités et services rendus au titre des missions sociales. Ces coûts sont ceux qui sont mis en œuvre spécifiquement pour la réalisation d'une ou plusieurs missions sociales. Ces coûts sont généralement fonction de l'ampleur des missions réalisées. Ces coûts peuvent faire l'objet de répartitions et tiennent compte de l'utilisation effective des moyens concernés.

Conformément aux statuts, les missions sociales de la fondation sont les suivantes :

- la promotion, le soutien de la coordination et le développement d'actions conduites aux niveaux national, européen et international dans le domaine de la recherche, en particulier la recherche clinique, sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ;
- l'identification de nouveaux programmes de recherche et l'incitation de nouvelles équipes à s'impliquer dans ce domaine ;

- la sensibilisation de l'opinion publique, des pouvoirs publics et de tous organismes et institutions, nationaux, européens ou internationaux, à la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ;
- la mise en place de ou la participation à tout partenariat avec des organismes tant publics que privés pour favoriser la réalisation de l'objet de la Fondation ;
- l'accueil d'équipes de recherches françaises et étrangères ;
- l'organisation de concours, l'octroi de bourses et de prix ;
- l'organisation de comités consultatifs, de groupes de réflexion ou de conférences ouvertes au public en vue de favoriser l'objet de la Fondation ;
- l'organisation d'actions de formation.

Actions réalisées par l'organisme : France, Etranger

Le **montant des missions sociales réalisées directement par la Fondation** s'élève à **464K€** en 2020.

Versements à un organisme central ou à d'autres : France, Etranger

Le **montant des missions sociales réalisées par versement d'aides à d'autres entités** s'élève à **2 097 K€** en 2020.

Frais de recherche de fonds

Les frais (**175 K€**) sont constitués :

- Des frais d'appel à la générosité du public qui comprennent les charges engagées par l'entité dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action
- Des frais de recherche d'autres ressources qui sont les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics (néant en 2020).

Frais d'appel à la générosité du public

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités, charges engagées par notre entité dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser notre action.

- Frais de recherche des dons et libéralités : frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons -en nature, donations, legs, assurances vie- auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ; les frais de tenue, de location ou d'acquisition de fichiers de donateurs ou mécènes ; les frais d'appel et de gestion de cotisations sans contrepartie ; frais d'appel à bénévolat) ;
- Frais de traitement de dons et libéralités : des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ; les prestations de services de collecte ou de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat, les charges des legs résultant

de stipulations testamentaires ; les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité (gouvernance, communication, ressources humaines, comptabilité et gestion financière, moyens généraux, informatique) Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

Reports en fonds dédiés de l'exercice

Néant

A.4 Contributions volontaires en nature du compte de résultat par origine et destination

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire. Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.

Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.

Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre fondation n'est pas en mesure de recenser et valoriser les contributions volontaires en nature pour l'exercice 2020.

A.5 Autres informations sur la nature, le montant et le traitement de certains produits et charges

Produits et charges afférents aux biens destinés à être cédés

A partir de la date d'acceptation et jusqu'à la date de cession, les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, sont inscrits en compte de résultat soit selon leur nature lorsque celle-ci est identifiable, soit à défaut dans les comptes

« Autres charges sur legs ou donations » (Poste Autres charges du compte de résultat) et « Autres produits sur legs ou donations » (Poste Autres produits du compte de résultat).

Charges Financières, aides financières

- Charges financières

Les charges financières sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds » si la Fondation en justifie. A défaut, elles figurent dans les frais de fonctionnement.

- Aides Financières

Une aide financière est

- soit une somme d'argent accordée à une personne physique à titre d'aide ou de secours ;
- soit une contribution financière facultative octroyée par une entité à une autre entité destinée à la réalisation d'actions ou d'investissements.

Ces sommes ou contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Si l'entité (« collecteur reverseur »), qui assure la collecte en son nom, a le choix de l'entité bénéficiaire, ce versement est une aide financière. Si un accord ou une convention désigne expressément le bénéficiaire du reversement de tout ou partie de la collecte, ce versement est une quote-part de générosité du public reversée.

Si notre entité est « bénéficiaire » du reversement par un organisme agissant en son nom, les reversements reçus sont comptabilisés en produits « contributions financières » ou en quote-part de générosité du public reçues ».

Si notre entité agit comme organisme collecteur au nom d'un bénéficiaire, cette collecte et son reversement sont comptabilisés en compte de tiers.

Si notre entité bénéficie de versements d'un organisme mandaté par notre entité agissant au nom de notre entité, les montants reçus sont en produits en nature « Dons ».

Les aides financières telles que ci-dessus définies sont comptabilisées à la date d'octroi de l'aide dans un compte de charges :

- **d'exploitation** si elles correspondent à l'activité normale de l'entité ; soit **2 097K€** en 2020.
- **exceptionnelles** si elles ne relèvent pas de l'activité normale de l'entité ; soit **0€** en 2020.

B. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			1. Ressources liées à la générosité du public		
<i>Réalisées en France</i>			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	463 790		Dons, legs et mécénats		
Versement à d'autres organisations	1 635 405		Dons manuels	1 015 389	
<i>Réalisées à l'étranger</i>			Legs, donations et assurance-vie	1 512 769	
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	725 893	
Versement à d'autres organisations			Autres ressources liées à la générosité du public	0	
2. Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	174 955				
Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	842 759				
TOTAL DES EMPLOIS	3 116 910		TOTAL DES RESSOURCES	3 254 051	
Dotations aux provisions et dépréciations			Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice			Utilisations de fonds dédiés antérieurs		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	137 141		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	3 254 051		TOTAL	3 254 051	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 603 354	
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	137 141	
			Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public	-47 899	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 692 596	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales			1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
<i>Réalisées en France</i>			Bénévolat		
<i>Réalisées à l'étranger</i>			Prestations en nature		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		
3. Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	0		TOTAL	0	

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT	0	
Utilisation		
Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0	

A l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées non utilisées, les informations figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le compte de résultat par origine et destination.

Les ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés précisent les montants correspondants en début d'exercice et en fin d'exercice.

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés en début de l'exercice est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs.

Les ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés en fin d'exercice prennent en compte les montants, d'une part, de l'excédent ou du déficit de la générosité du public de l'exercice et, d'autre part, des investissements et désinvestissements nets financés par la générosité du public de l'exercice, qui sont précisés.

La rubrique « Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public » est déduite des ressources reportées liées à la générosité du public et comprend :

- le montant des immobilisations ou des quotes-parts d'immobilisations brutes acquises au cours de l'exercice au moyen de ressources issues de la générosité du public ;
- diminué du montant des dotations aux amortissements des immobilisations ou des quotes-parts d'immobilisation acquises au moyen de ressources de la générosité du public et comptabilisées au cours de l'exercice ;
- diminué du prix de vente des immobilisations ou des quotes-parts d'immobilisations acquises au moyen de ressources issues de la générosité du public.

Les ressources par origine comprennent les seules ressources liées à la générosité du public, composées des montants :

- des cotisations sans contrepartie ;
- des dons manuels comprenant les produits reçus des ventes de dons en nature ainsi que des legs, des donations, des assurances-vie et des dons effectués dans le cadre du dispositif du mécénat ;
- des autres ressources liées à la générosité comprenant la quote-part de générosité reçue d'autres organismes et les revenus générés par les actifs issus de l'appel public à la générosité en sus des plus ou moins-values de cessions d'actifs à l'exception de celles des plus ou moins-values relatives aux biens provenant de legs ou de donation avant la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de

l'organisme ou avant la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure ou avant la date de signature de l'acte authentique de donation.

A ce total des ressources de l'exercice, viennent s'ajouter, d'une part, la part relative à la générosité du public des reprises sur provisions et dépréciations et, d'autre part, l'utilisation des fonds dédiés antérieurs.

Les principes qui ont présidés à l'affectation des coûts sont les suivants :

- les ressources non affectées issues de la générosité du public sont affectées, en priorité, à la couverture des missions sociales après consommation des contributions financières,
- dans l'hypothèse où un reliquat subsiste, le reliquat est affecté au financement des frais de fonctionnement puis, en dernier lieu, des frais de recherche de fonds.

Le nouveau solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées à l'ouverture de l'exercice 2020 a été calculé en prenant en compte les réserves de la Fondation issues de la générosité du public et en y retranchant la valeur des immobilisations nettes au 31 décembre 2019. Il en résulte un **solde d'ouverture de 1 603 K€ au 1^{er} janvier 2020**.

Par exception, les contributions volontaires en nature et leurs emplois n'ont pas été valorisées par décision de l'organe compétent expliquée par ailleurs.

7. Remerciements à nos partenaires

La Fondation exprime à ses partenaires fidèles et historiques comme à ses nouveaux partenaires ses plus vifs remerciements pour leur engagement, en 2020, avec une mention très particulière pour ceux qui ont continué à se mobiliser en dépit de circonstances difficiles nous permettant ainsi de maintenir à niveau l'engagement de l'ensemble des missions sociales dévolues à la Fondation.

Les partenaires et mécènes de la Fondation



Ils nous soutiennent également :

- Maurizio et Grace BORLETTI
- Michel et Marie-Christine COISNE-ROQUETTE
- Patrick DEWAVRIN
- Jean-François NGUYEN
- Jean RABY
- François ROUGNON

Les partenaires média





FONDATION RECHERCHE ALZHEIMER

Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière - Bâtiment Roger Baillet

83 boulevard de l'Hôpital - 75651 Paris Cedex 13

01 42 17 75 23

contact@fondation-recherche.org

www.alzheimer-recherche.org

